

Marie Moret à Ernest Benoît-Germain, 21 décembre 1897

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote

- Familière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Inv. n° 1999-09-59

Collation4 p. (38v, 39r, 40r, 41r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilière de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Ernest Benoît-Germain, 21 décembre 1897, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53003>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [21 décembre 1897](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Benoît-Germain, Ernest \(1835-1912\)](#)

Lieu de destination 2, boulevard de la République, Nîmes (Gard)

Description

Résumé Sur la disparition de l'appareil photographique de Marie-Jeanne Dallet : Benoît-Germain venu personnellement remettre une lettre de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée datée du 23 novembre 1897. Quinze jours s'étant écoulés depuis, Marie Moret souhaite renouveler sa démarche de réclamation auprès de la compagnie de chemins de fer. Joint une note dans laquelle sont résumés les faits principaux de l'affaire. La note est copiée à la suite de la lettre : 6 colis expédiés le 4 novembre 1897 de Guise à Nîmes, frais de transports réglés, reçus le 8 novembre ; une caisse ouverte et dépouillée d'un appareil photographique et de ses accessoires ; signalement d'objets disparus lancé le 13 novembre ; sans nouvelle au 22 novembre, envoi d'une lettre recommandée au chef de gare de Nîmes ; le 27 novembre, confirmation d'une indemnisation possible en cas d'échec de l'enquête ; à Guise, constat judiciaire du bon état de la caisse envoyée.

Mots-clés

[Chemins de fer](#), [Photographie](#), [Procédure \(droit\)](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées

- [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)
- [Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée](#)

Lieux cités [Gare de Guise, Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 14/10/2024
